

Quelle politique enfance jeunesse ?

Nous parlons "fond", la majorité nous répond "forme".

Quand la majorité évoque son action en faveur de l'enfance et de la jeunesse, elle cite la construction de la maternelle Debelle, la rénovation de l'élémentaire.

Mais quand 4 M€ auront été investis dans l'école Debelle, que restera-t-il pour les autres groupes scolaires qui sont loin d'être en bon état ?

Nous parlons "projet éducatif pour le centre de loisirs", la majorité nous répond "bâtiment" !

Et quel bâtiment ! Une école, un choix en contradiction avec le résultat de la consultation, qui montrait que les parents souhaitaient un centre de loisirs proche de la nature.



Puisque l'on parle bâtiments : **que dire de la capacité d'accueil insuffisante de certains restaurants scolaires** qui entraîne une discrimination lors des inscriptions ? Cela est illégal et injuste.



Nous parlons "contenu de l'assiette de nos enfants", la majorité nous répond "cahier des charges" et "prestataire de services".

Où est l'étude annoncée sur l'opportunité de doter la commune d'une cuisine centrale ? Où est la réflexion sur l'autonomie alimentaire des territoires, les circuits courts, le local et le bio dans la confection des repas de la restauration scolaire ?

Quels projets éducatifs pour les enfants et jeunes de Voreppe ?

L'apprentissage à la citoyenneté se résume-t-il au tri des déchets et au choix des menus à la cantine ?

Y a-t-il des liens suffisants entre la politique municipale et les actions menées par les animateurs jeunesse ?

Quels moyens humains sont mobilisés pour accompagner les écoles dans la mise en place d'actions de lutte contre les harcèlements ?

Y a-t-il un accompagnement suffisant à l'organisation d'actions culturelles, écologiques, ou de vivre ensemble dans les écoles ?

Quelles sont les coopérations entre les écoles et les associations locales, l'école de musique... ?

Où est la volonté d'inclusion du plus grand nombre pour une majorité qui pour l'instant n'a pas réussi à créer des liens, des projets avec les deux établissements d'accueil d'enfants et jeunes porteurs de handicap (IME/IMEP Gachetière et APF) ?

Les ados et les jeunes adultes sont-ils vraiment parties prenantes dans la mise en place d'actions les concernant ?